Suivi des vérifications périodiques des équipements de l'entreprise

Mode d'emploi de l'outil de suivi

Nous vous proposons d'utiliser l'outil de suivi conçu par l'OPPBTP. Cet outil est accessible depuis le site : www.preventionbtp.fr Il dispose de toutes les fonctionnalités permettant un suivi efficace et simple.

Version du 18/06/2019

Créez votre compte sur le site de l'OPPBTP : https://www.preventionbtp.fr/
Depuis « Mon espace », « Prévention dans l'entreprise », cliquez sur « ***Suivi du matériel*** ».

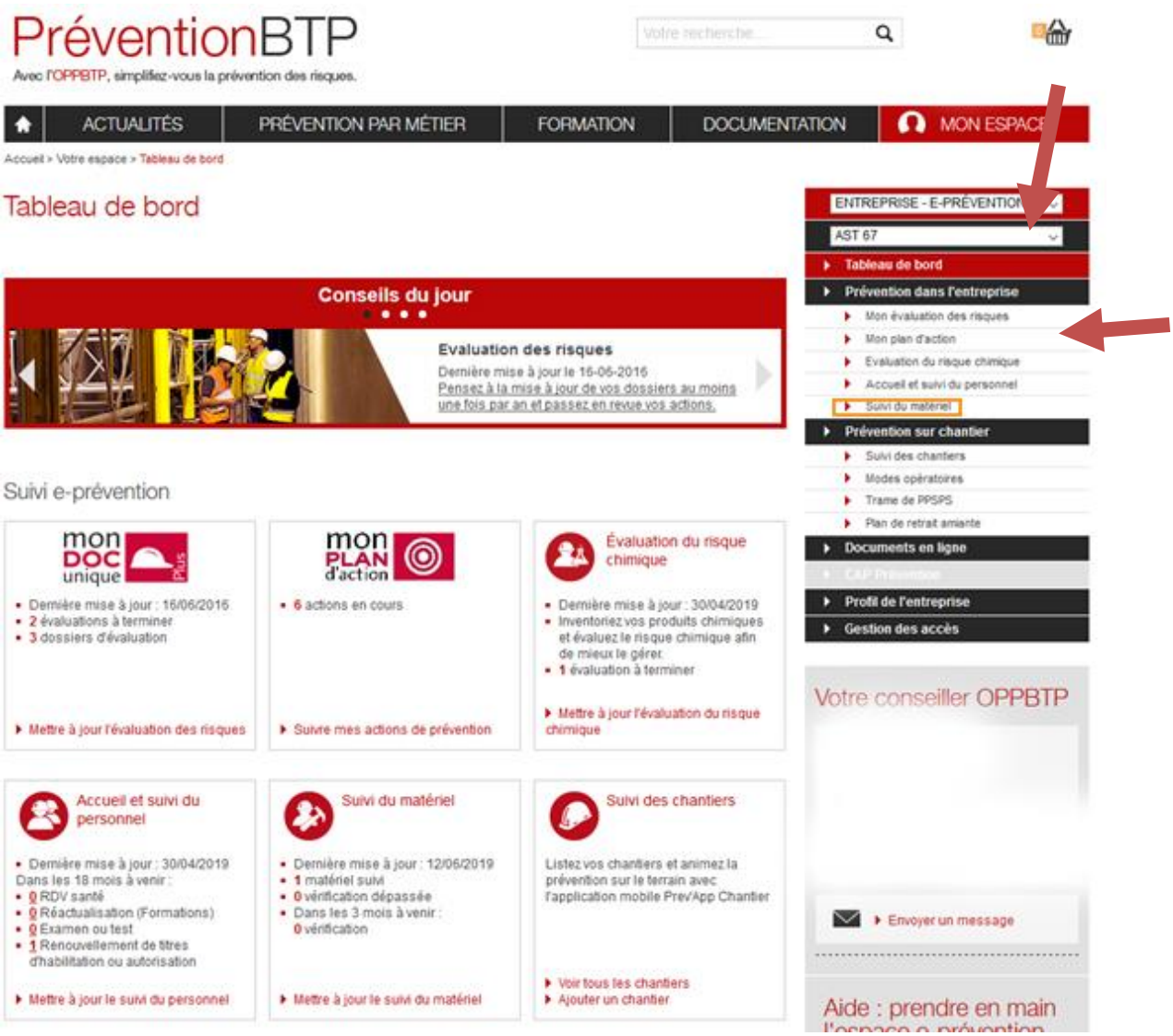

Suivi de matériel et vérifications
AST 67

L'OPPBTP met à votre disposition un outil permettant de suivre facilement les vérifications de votre matériel.

1. Ajoutez un matériel à votre suivi.
2. Indiquez sa date de mise en service. Les dates des événements à venir se calculent automatiquement.
3. Enregistrez le matériel et ajoutez la prochaine échéance aux actions de prévention.
4. Le tableau récapitulatif vous liste le matériel et les échéances.
5. Cliquez sur le nom du matériel pour accéder aux informations détaillées.

Les prochaines vérifications

Tout	Installations	Matériel	EPI

TYPE DE MATÉRIEL	IMMATRICULATION IDENTIFICATION	DATE PROCHAINE VÉRIFICATION	MODIFIER / SUPPRIMER
Pas de matériel enregistré.			

* Matériel mis au rebut

Ajouter un matériel

Détail du matériel

Editer

Photo de l'équipement

Famille de matériel* Sélectionnez une famille de matériel...

Type* Sélectionnez un type de matériel...

Immatriculation / identification*

Date de mise en service* jj-mm-aaaa

Certificat de conformité machine ◉ Neuf ○ Occasion

Mise en rebut (destruction) ☐

Marque

Modèle

Attribué à Choisir un/des collaborateur

(salarié enregistré dans le suivi du personnel)

Commentaire

Annuler | Enregistrer les modifications

Complétez les éléments, comme sur l'exemple ci-dessous, en utilisant soit les menus déroulants, soit en renseignant directement les données :

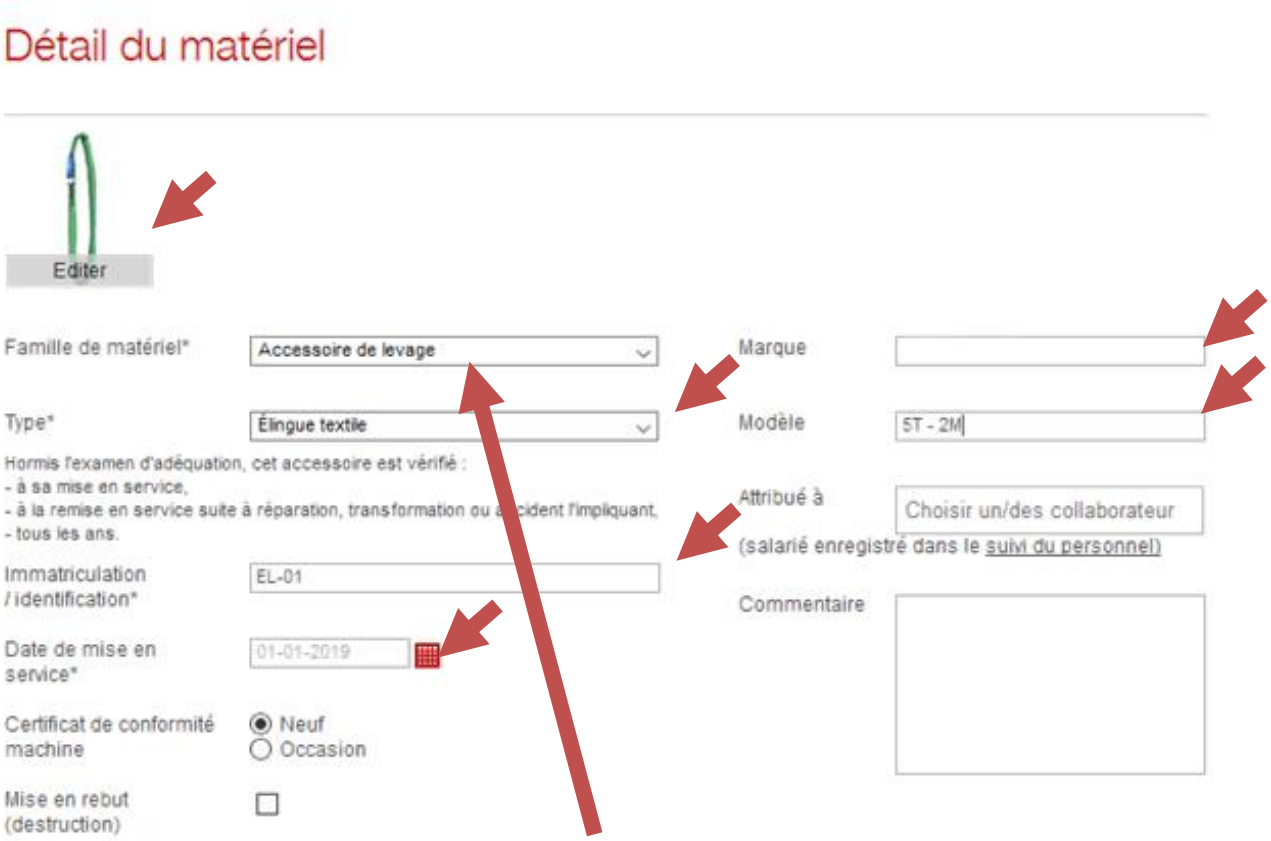

Vous avez le choix parmi une sélection de famille d'équipements préenregistrée :

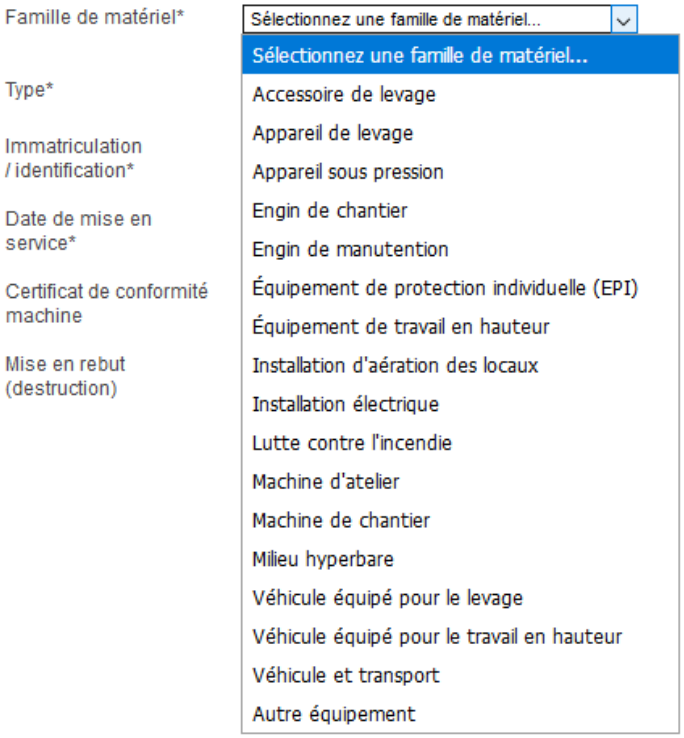

Si votre équipement ne se trouve dans aucune des familles préenregistrées, vous avez la possibilité de choisir « ***Autre équipement*** » en bas de la liste. Dans ce cas, le site vous propose de sélectionner vous-même la périodicité parmi les choix proposés :

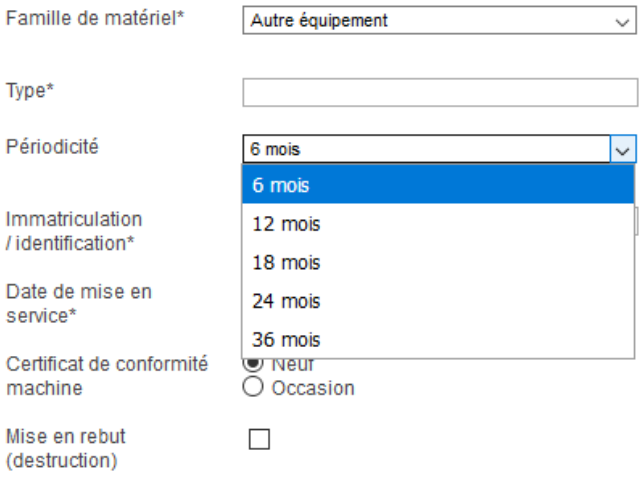

Pour connaître les périodicités de contrôle des équipements, vous pouvez vous aider de la brochure de l'INRS :

Pour en savoir plus : INRS ed828 Principales vérifications périodiques
Lien : http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%20828

Une fois ces données renseignées, vous allez compléter la partie « Vérifications périodiques » :

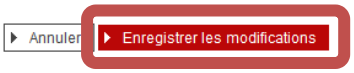

Lorsque vous avez enregistré les données, en cliquant sur « ***Enregistrer les modifications*** », la page suivante vous propose la mise en place d'une **alerte de rappel**. Vous avez la possibilité de choisir le délai du rappel et le destinataire du mail (ce dernier doit être enregistré en tant qu'administrateur sur votre session) :

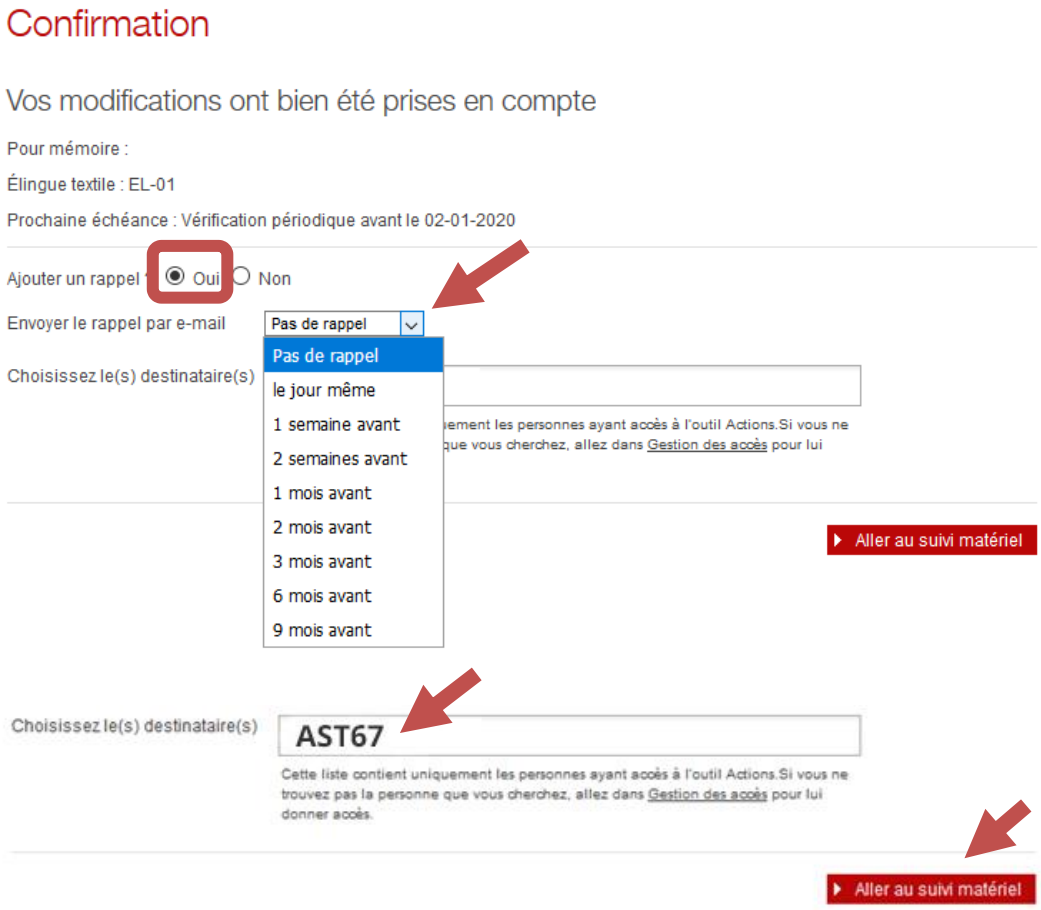

Suite à l'enregistrement, vous êtes redirigé sur la page de « ***Suivi de matériel et vérifications*** » qui vous indique l'ensemble du matériel enregistré, ainsi que les dates des prochaines vérifications.